

Le Cornussol

JANVIER 2016



Numéro 29

LE MOT DU MAIRE

Dans ce traditionnel bulletin de fin d'année, vous trouverez comme à l'habitude un bilan des réalisations portées par l'ensemble de l'équipe municipale durant les derniers mois.

La période des fêtes de fin d'année est généralement propice à des réjouissances et à de bons moments passés entre proches et en famille. Cette année dans des circonstances marquées par les événements sanglants du 13 novembre dernier, j'ai une pensée particulière pour toutes les victimes de ces actes de barbarie et leurs familles.

A la suite de ces attaques de Paris, le Préfet de l'Aveyron a réuni fin novembre l'ensemble des Maires du Département pour leur exposer les mesures de sécurité renforcées qui sont entrées en vigueur dans le cadre de la procédure de l'état d'urgence. L'ensemble des services de l'Etat sont mobilisés pour assurer la sécurité de tous sur tout le territoire et il appartient à chaque Maire d'être le relais de cette mobilisation à l'échelon local.

Au niveau institutionnel, cette fin d'année a été marquée par l'adoption de la loi « NOTRe » portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République. Ce texte modifie les compétences des collectivités territoriales. Il prévoit notamment un renforcement des Communautés de communes à travers le transfert d'un certain nombre de compétences à l'horizon 2020 : la gestion de l'eau, l'assainissement...

L'adoption de cette Loi intervient dans un contexte marqué par la création de communes nouvelles à travers la fusion de plusieurs d'entre elles.

Le récent projet de schéma départemental de coopération intercommunale présenté par le Préfet prévoit également de passer de 36 structures intercommunales sur le Département à 17. Notre Communauté de communes Larzac et vallées n'est pas impactée par ce dernier et son périmètre ne sera pas amené à évoluer.

L'ensemble de ces réformes administratives et législatives rendent difficile l'exercice du mandat municipal qui nous a été confié en brouillant les perspectives à long terme.

Conscient du contexte financier difficile que nous traversons, je souhaite que ces textes s'ils permettent des rationalisations de dépenses et des mutualisations de moyens ne condui-

sent pas à une diminution de services pour nos concitoyens.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin dans lequel vous trouverez des informations sur les projets réalisés en cours et à venir : l'assainissement de Canals avec l'embellissement du village (enfouissement des réseaux secs, éclairage public, revêtement), la Maison des Services au centre du village (le choix du maître d'œuvre vient d'être effectué), l'aire de jeux pour les enfants et l'amélioration du terrain de pétanque avec un éclairage plus adapté.

Au niveau de la Communauté de communes, le lancement d'une étude d'aménagement du carrefour des places pour l'implantation de services et l'accompagnement de l'arrivée des légionnaires pour faciliter leur installation dans nos villages.

Enfin je vous annonce une bonne nouvelle, après des négociations au plus haut niveau avec l'opérateur Orange, nous avons obtenu une couverture internet de 20 Mo sur le bourg de Cornus, opérationnelle depuis le début du mois de décembre.

Je remercie l'ensemble des membres du Conseil municipal qui sont tous particulièrement investis dans leurs domaines. C'est une équipe qui est au travail !

J'adresse aussi un merci particulier aux employés municipaux qui œuvrent au quotidien dans le cadre de leurs missions au service de tous les Cornussols.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous ainsi qu'à vos proches une bonne et heureuse année 2016 et surtout une bonne santé.

Christophe LABORIE

MEILLEURS VŒUX

2016



DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS (D.A.B)

Depuis quelques temps le service commercial de la Poste n'approvisionne plus le distributeur automatique de billets, et ce suite à des actes de vandalisme commis en France mais aussi en Aveyron sur les D.A.B.

Cette situation n'est pas propre à notre commune mais concerne l'ensemble des D.A.B sur le territoire National.

Afin de se mettre en conformité avec la nouvelle réglementation, des travaux importants de mise aux normes doivent être effectués (création d'un sas, matériaux spéciaux...) financés en partie par l'Etat, le Département, et la Commune. La Poste pourrait prendre en charge une partie de l'investissement mais surtout doit s'engager sur son approvisionnement. Ce qui n'est pas encore le cas.

Une convention tripartite Poste-Département-Commune doit être signée.

Dès que la Poste aura signée cette convention, les travaux pourront démarrer.

Christophe LABORIE

INTERNET HAUT DEBIT ET TELEPHONIE MOBILE

INTERNET HAUT DEBIT :

Les choses avancent : les services d'Orange nous ont fait savoir après bon nombre de discussion, qu'une montée en puissance du haut débit a été réalisée sur la commune de Cornus (bourg-centre) à la fin du mois de novembre et ce pour un débit annoncé jusqu'à 20 mb/s.

Il semble que nous soyons bien loin des chiffres annoncés et après avoir fait plusieurs contrôles de débit chez des particuliers et commerçants de la commune, nous arrivons péniblement à 1,2 mb/s.

Nous avons contacté l'opérateur en charge des installations qui nous a expliqué la procédure à suivre en ces termes : les abonnés quels que soient leurs opérateurs doivent prendre contact avec leur fournisseur d'accès internet afin de pouvoir procéder à une adaptation de leur contrat pour bénéficier de la montée en débit sous condition que la ligne soit bien rattachée au poste de Cornus.

Il est bien évident qu'il faut prendre également en compte les distances entre l'abonné et le poste source, plus il y a de distance moins il y a de débit. Certaines lignes aériennes en piteux état sont en cours de rénovation ce qui devrait également améliorer le service dans nos hameaux.

POUR INFO

N° SERVICE CLIENTS :
ORANGE : 1016 ou 1014
SFR : 1023
BOUYGUES : 614
FREE : 1044
NUMERICABLE : 3990

TELEPHONIE MOBILE :

Nous avons beaucoup de personnes qui se sont inquiétées et à juste titre, d'une mauvaise couverture voire même pour certains endroits d'une perte totale de service, service

qui, fait étrange, existait auparavant.

Nous avons effectué des mesures sur l'ensemble de la commune et de ses hameaux qui se sont révélées bien faibles, et même inexistantes sur certains secteurs (ex le Viala, le Figayrol, les Crouzets, Camplong...).

Nous avons transmis ces données aux opérateurs qui n'ont pas remis en cause ces mesures.

Suite à cette première démarche, un audit va être réalisé sur l'ensemble des relais de notre secteur afin de vérifier si ces équipements qui pour certains sont déjà anciens ne présentent pas de problème technique, ou de paramétrage.

Nous avons également contacté l'opérateur, BOUYGUES TELECOM propriétaire du relais se trouvant à la déchetterie de Cornus afin d'étudier une solution pour améliorer sa couverture. L'opérateur nous a informés que ce relais allait faire l'objet d'une modification avec un ajout de module 3G qui selon eux devrait améliorer le service tout en améliorant la couverture. Nous leur avons toutefois proposé de déplacer ce relais sur la falaise à l'ancien emplacement du relais de télévision sachant que cet endroit aurait l'avantage de pouvoir couvrir un plus grand territoire et notamment certains hameaux que nous avons cités. Nous sommes tous d'accord sur le fait que le service de téléphonie mobile et le haut débit sont deux des conditions essentielles pour maintenir nos populations, entreprises et agriculteurs dans nos campagnes, malheureusement cela est bien connu la finance est souvent mieux considérée que le service.

Nous restons vigilants et nous ne manquerons pas de vous faire connaître la suite donnée à ce dossier.

Patrick AURUSSE

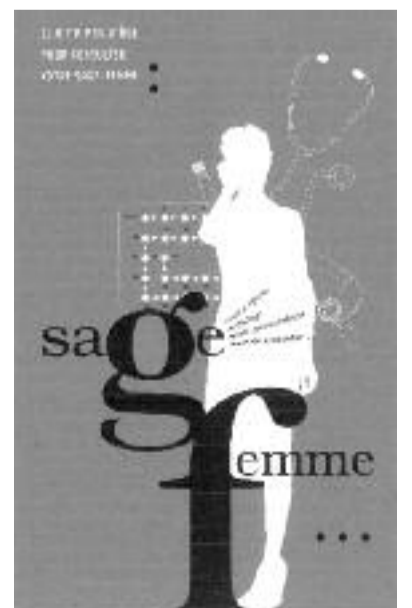
CABINET SAGE FEMMES

Depuis le 2 octobre 2015, nous avons eu le plaisir de voir s'installer dans notre village un cabinet de sage-femme.

Celui-ci se situe à la place du bureau du Trésor Public, quelques petits travaux ont été réalisés afin d'apporter plus de confort.

Monsieur le Maire et ses conseillers souhaitent la bienvenue à M^{me} Davi Lætitia et à M^{me} Orts Florence et réussite dans leur activité.

Odette SALVAGNAC



ECOLE DE LA FAGE :

Comme vous avez pu le constater le RPI Fondamente-Cornus s'est vu retirer un poste d'enseignant à notre grand désespoir, il a donc fallu réorganiser les classes, un poste à Cornus et un poste à Fondamente, les classes sont réparties comme suit :

- les PS-MS-GS et CP à Fondamente avec deux demi-postes : Aurélie CAPGRAS et Karine VERDEIL.

- les CE1-CE2-CM1-CM2 à Cornus avec M. Bergonier Jean-Luc.

De ce fait notre ATSEM Marion SEVESTRE se retrouve à Fondamente pour s'occuper des petits. Roselyne assure le repas à la cantine de Cornus aidée de Régine AUGLANS et pour l'école de Fondamente c'est Isabelle ALVES qui s'en charge.

Au cours de ce premier trimestre, les enfants de l'école de Fondamente ont pu assister à un spectacle bilingue occitan intitulé « le Fuoc » à l'école de Versols Lapeyre et ceux de Cornus se sont rendus à Millau pour une sortie au Musée de la Graufesenque.

Nous pouvons remercier Carmen Laget qui donne de son temps bénévolement à Fondamente dans le cadre des activités périscolaires. Christel et Christian Sagonero prendront le relais pour le second trimestre.

Noël arrive à grands pas, les enfants préparent un spectacle de chant accompagné par Barbara qui aura lieu le jeudi 17 décembre à la salle des fêtes de Cornus.

Pauline Berthomieu et Olivier Fabre



Classes de CE et CM Cornus.



Classes maternelle et CP Fondamente.



Noël à l'école.

CANALS RENOVE

Les travaux d'assainissement sont à ce jour terminés : la réception a été faite par le bureau d'Etudes Gaxieu en présence des entreprises et des membres du conseil municipal le vendredi 4 décembre.

Le montant total des travaux s'élève à 213.646 € HT. Ces travaux ont été subventionnés à hauteur de 21.200 € par le Conseil Départemental et à hauteur de 102.224 € par l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Les réseaux électriques et téléphoniques d'une partie du village ont été enfouis, les rues ont été goudronnées en enrobé et un nouvel éclairage public à led a été installé.

Ces travaux ont bien entendu causé quelques désagréments pour les habitants du village et usagers et nous tenons encore une fois à nous en excuser, mais le résultat en valait la peine.

Gérard Paul et Serge Jayet



La station d'épuration.



Place du village.

VOIRIE

La réfection du chemin de la Trivale, en béton, sera réalisée dans les prochaines semaines.

Un nouvel épisode cévenol a touché notre commune au mois de Septembre, provoquant de nouveaux dégâts sur la voirie, notamment à l'entrée du hameau de Sorgues et sur la route des Menudes ; les réparations seront faites au printemps à venir.

La rue Haute a été refaite en enrobé jusqu'à la route départementale, ce qui lui donne un autre cachet.

Il a fallu attendre le mois de Novembre pour que les entreprises commandées finissent les travaux de revêtement sur nos voies communales ; ainsi, sont-elles intervenues sur les routes desservant les hameaux de Malafosse, du Viala, de Prévinquières et sur la rue des Rouquettes.

Roger Rouquette



Rue Haute.



Rue des Rouquettes.



Route départementale.



Rue de Camplong.

SONATZ CAMPANETAS, CANTEM NADAL ENCARA !

Le samedi 12 décembre 2015, à 16h30, la chorale de St-Affrique COR A L'OC, sous la houlette de Robert Enjalbal, s'est produite en l'église de La Bastide-des-Fonts.

Pour les habitants du village, rendez-vous était pris depuis l'été, aussi étaient-ils présents, accompagnés de parents et d'amis pour partager ce temps de fête. Par ailleurs, la communication sur cet événement ayant porté ses fruits, une assistance nombreuse venue de diverses localités s'ajoutait à ces derniers ; organisateurs et choristes pouvaient ainsi se féliciter de faire salle comble.

Le spectacle, exclusivement en langue d'Oc, était conçu en deux parties séparées par un bref entracte. Dans un premier temps, une douzaine de chansons : la plupart d'entre elles, empreintes de lyrisme, étaient empruntées à l'œuvre de Max Rouquette et mises en musique par le chef de chœur Robert Enjalbal. Restera probablement dans les mémoires l'image de cette émouvante vieille femme si finement évoquée : « *la doça cara de la vielha, l'uolh blau jos la fina parpelha, com' un floc de ceu dins lo vent* » (le doux visage de la vieille, l'œil bleu sous la fine paupière, comme un morceau de ciel dans le vent).

A peine la deuxième partie du spectacle allait-elle commencer qu'un sourire entendu éclaira le visage de tous nos choristes.

Que se passait-il ? La porte venait de s'ouvrir sur une silhouette discrète qui se faufila jusqu'au premier rang et le public médusé

reconnut Marie Rouanet en personne, qui lui faisait l'honneur de donner par sa présence et ses interventions un relief supplémentaire à cette manifestation. C'est ainsi que Marie Rouanet éclaira par ses commentaires le sens de tous les nadalets qui furent interprétés.

Elle rappela que les compositeurs de ces œuvres, dont beaucoup remontent au 17e siècle, donnent une place de choix aux bergers et au petit peuple. En effet, leurs chants les montrent profondément bouleversés par l'annonce de la naissance d'un enfant qu'ils reconnaissent comme l'un des leurs, pauvre parmi les pauvres, pourtant ils perçoivent confusément toute son importance. C'est pourquoi, en dépit de leur dénuement, « se los vesiatz, pécaïre, amb' aqueles esclops ! », tous s'affairent, de chanson en chanson, pour trouver de quoi nourrir et secourir une famille encore plus éprouvée qu'eux. Ils offrent, qui de la paille, qui un œuf, qui un agneau, faisant résonner dans la nuit le cliquettement de leurs pauvres sabots et le son de leurs « graïles ».

C'est ainsi qu'à travers chacun de ces nadalets s'expriment naïvement la foi populaire mais aussi la générosité touchante de ceux qui savent accueillir et les résonances de ces Noël anciens avaient dans le cœur de tous des accents bien actuels.

Après des applaudissements bien mérités pour cette intervention de qualité, Roger et Geneviève Rouquette, habitants de La Bastide et choristes, n'ont pas manqué de remercier Robert Enjalbal leur chef de chœur, la nombreuse assistance

venue au rendez-vous et Madame Rouanet qui avait rehaussé cette après-midi festive par sa présence et ses interventions.

Aux dires des habitants, voilà

bien longtemps que la Crèche, si joliment réalisée dans l'une des chapelles de l'église, n'avait eu tant d'admirateurs !

Alors réjouissons-nous qu'en ces

temps de Noël, nous soyons capables d'improviser des occasions d'habiter nos églises et de nous y rassembler sous le simple signe du partage et de l'amitié.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2015

ACQUISITION FONCIERE :

Le conseil municipal décide de faire une proposition d'achat à Mme Holtz Jeannine pour trois parcelles lui appartenant : C 143, C 144, C 145 d'une superficie totale de 1 ha 94 a 28 ca. Ces parcelles sont situées en bordure du chemin de Vinens lieu-dit « Champ de Vasserot » et serviraient de réserve foncière pour la commune.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu en mairie Mme Holtz, le mardi 3 novembre dernier. M. Roger Rouquette était également présent. Mme Holtz souhaite que certaines régularisations soient effectuées sur des parcelles lui appartenant à Cabanes.

Elle propose :

- d'échanger une bande de son terrain (parcelle AD 19 a) sur laquelle se trouve le tracé de la route avec une partie de chemin rural se trouvant entre la parcelle AD 15 et AD 19 b.

- d'échanger également la parcelle AD 8 lui appartenant avec une partie de domaine public se trouvant devant son habitation.

Le conseil municipal accepte d'engager la procédure d'enquête publique permettant la désaffectation des parties du domaine public concernées par ces échanges.

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE (C.D.C.I) :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale qui porte sur deux points :

- les EPCI à fiscalité propre
- les Syndicats : suppression, transformation et fusion de syndicats de communes ou de syndicats mixtes.

Le conseil municipal émet un avis favorable au projet de schéma qui prévoit de ramener de 36 à 17 le nombre d'établissements publics de coopération intercommunale.

Par contre le conseil municipal émet un avis défavorable à la proposition de monsieur le Préfet qui est « la fusion du Syndicat intercommunal d'Aménagement Hydraulique des vallées de la Sorgues et du Dourdou avec le Syndicat de la vallée du Rance et le Syndicat Mixte pour l'aménagement Hydraulique des bassins du Cernon et Souzou. Le Conseil Municipal propose pour l'instant d'entamer une réflexion sur une fusion des structures : SIAH des vallées de la Sorgues et du Dourdou et Syndicat de la vallée du Rance voire avec l'UHR « Tarn-Dourdou-Rance » accompagnée par une assistance technique.

ECLAIRAGE PUBLIC DE LADOUX :

Patrick Aurusse a demandé à M. Faucher du SIEDA de faire une étude pour modifier l'éclairage public à

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2015

ASSAINISSEMENT DE CANALS :

Les travaux d'assainissement du bourg de Canals sont terminés, il n'y a pas eu de dépassement de budget, le montant total des travaux HT s'élève à 213;646 €, ces travaux ont été subventionnés à hauteur de 60 %.

Michel Pons fait une présentation des dépenses et recettes réalisées au budget assainissement pour l'année 2015.

Il informe le conseil municipal qu'une renégociation du prêt est en cours.

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter la redevance assainissement part fixe ni la redevance assainissement part proportionnelle pour l'année 2016.

AUDIT ENERGETIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUX :

Le conseil municipal décide de procéder à un audit énergétique sur le bâtiment de l'Ecole de la Fage dans le cadre de l'opération collective lancée par le Parc Naturel Régional des Grands Causses. Le conseil municipal accepte la proposition présentée pour un montant de 456 euros TTC.

MAISON DES SERVICES :

La commission d'appel d'offres a choisi le maître d'œuvre : il s'agit du cabinet BC Architecture de Millau qui a fourni la meilleure offre (technique et prix).

QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le contrat pour la collecte des déchets entre la Commu-

Ladoux. Trois entreprises ont été consultées : la SDEL, INEO et CRISTOL, le conseil municipal attend les devis qui seront étudiés lors d'une prochaine réunion.

MAISON DES SERVICES :

Deux propositions pour l'appel d'offres concernant la maîtrise d'œuvre ont été reçues : le choix sera effectué par la commission d'appel d'offres.

Deux consultations ont été également lancées pour les missions de coordination SPS et de contrôle technique.

ORGANISATION DES BUREAUX DE VOTE :

Un planning est établi pour la composition des bureaux de vote pour les élections régionales des 6 et 13 décembre prochains en fonction des disponibilités de chacun.

INTERNET HAUT DEBIT :

Afin d'améliorer la couverture en internet haut débit, notre communauté de communes vient d'adhérer au programme départemental mené par le SIEDA ; d'ici la fin de l'année une montée en débit est prévue sur le bourg. Bonne nouvelle !

QUESTIONS DIVERSES :

Le devis établi par l'Entreprise Net Assainissement pour la réparation de la fuite d'eau sous la Place de l'Eglise d'un montant TTC de 2191,20 € est accepté à l'unanimité.

Afin de remettre aux normes le DAB (distributeur automatique de billets) des devis seront demandés aux entreprises Denis Bonnefous et Larzac Elec.

Un devis sera également demandé à l'Entreprise Rivemale pour séparer les compteurs d'eau à l'ancien bâtiment de la Trésorerie et pour l'installation d'un chauffe-eau.

La sonorisation de la salle des fêtes est mise uniquement à disposition des associations (quines, soirées...) et de la Communauté de Communes Larzac Vallées (débat, réunions...), une personne par association sera responsable de son utilisation.

L'Association Familles Rurales de Cornus a fait part de son souhait de ne plus gérer la garderie de l'école à compter de la rentrée scolaire 2016. Olivier Fabre et Pauline Berthomieu ont pris contact avec la Fédération Départementale de Familles Rurales à Rodez qui peut se charger de la gestion de la garderie.

Le conseil municipal favorable à cette proposition demande à Olivier Fabre et à Pauline Berthomieu de s'occuper de la finalisation de ce dossier.

nauté de Communes et la Sté Nicollin n'a pas été renouvelé. Ce service sera donc assuré totalement par la Communauté de Communes : un camion a été acheté et des embauches de salariés sont en cours.

La Communauté de Communes va lancer une campagne pour diminuer la production d'ordures ménagères des foyers et pour ce faire a décidé dans un premier temps d'acheter des composteurs individuels qui seront distribués aux habitants moyennant une participation financière réduite.

Le Parc Naturel Régional des Grands Causses est en train de réaliser pour le compte de la Communauté de Communes une signalétique spécifique aux 16 communes regroupant les artisans, commerçants, professionnels du tourisme et services.

Notre commune profitera de cette démarche pour mettre à jour le nom des rues et pour signaler les bâtis remarquables (église, temple...) et lieux emblématiques.

Roger Rouquette fait le compte-rendu de la commission voirie de la Communauté de Communes : pour 2016 des travaux seront effectués sur la voie communale entre la Mouline et Sorgues ainsi que sur une petite partie de la route desservant le hameau des Menudes.

Le festival choral international sera reconduit pour l'année 2016.

LA BASTIDE NEWS

Voici trois ans que de septembre à juin les habitants de La Bastide se rassemblent une fois par mois pour partager un temps de convivialité.

En juin dernier, la « saison 3 » s'est clôturée par le traditionnel feu de la St Jean, rehaussé cette année par diverses festivités. D'abord un apéritif musical animé par le sympathique groupe Melsat et un repas pris sur la place de l'église ont rassemblé pas moins de cent personnes. Puis la soirée s'est poursuivie de façon bien divertissante : Bobbi lo contejaïre a régalié l'assistance de ses histoires humoristiques alliant français et Occitan. Des airs de farandole ont ensuite accompagné les hardis sauteurs de feu. Enfin un ballet a permis à tous, jeunes et moins jeunes, de s'essayer à des danses traditionnelles dans une ambiance bonne enfant.

Bilan de la soirée : quelques bleus, des ortels piétinés mais un authentique moment de rire et de plaisir.

Fin septembre 2015 : la salle de l'ancienne école s'emplit pour la quatrième année consécutive : c'est l'ouverture de la « saison 4 ». Diverses propositions sont avancées pour renouveler l'attrait de ces rencontres. Un calendrier est retenu et certaines activités choisies et programmées : une soirée châtaignes en octobre, des retrouvailles à Noël, un partage de la galette et des vœux en janvier. La venue de la Chorale occitane de St Affrique, se produisant dans notre église, est annoncée pour le 12 décembre, d'autres projets sont suggérés afin de maintenir l'élan créatif de notre village. En avant !

CEREMONIE AU MONUMENT AUX MORTS

En ce 11 novembre 2015, c'est sous un soleil d'une exceptionnelle douceur qu'hommage a été rendu aux victimes de la guerre 1914-1918. A l'issue de la commémoration qui réunit toujours de nombreux participants désireux de faire mémoire, un apéritif a été partagé en plein air, sous le tilleul, faisant ainsi démentir sa réputation de lieu venté.

Rendez-vous a été pris pour le 11 novembre prochain, à la même heure... et au même endroit.

Marie-Christine Leperlier



Cérémonie du 11 novembre.

GOUTER DE NOEL

Samedi 12 décembre 2015, une belle assemblée de Cornussols, petits et grands, avait répondu à l'invitation de la municipalité pour le goûter de Noël.

Tous les membres et bénévoles du CCAS de la commune avaient paré la salle de Ladoux de sapins, boules et guirlandes pour nous offrir un décor quasi féérique.

Nous ne pouvions pas débuter cet après-midi festif sans avoir une pensée pour les innocentes victimes des récents événements de Paris et pour leurs familles éprouvées, surtout en cette période de fêtes.

En hommage et à la demande de M. le Maire, une minute de silence fut respectée.

Place au spectacle ensuite, avec le duo « Y a d'la voix ». Albert et Lorian, en professionnels hors du

commun, maîtrisent bon nombre d'instruments de musique, aussi bien la guitare hawaïenne que le saxophone alto et ténor en même temps, et tous les styles musicaux avec beaucoup de talent. Habilement mêlés à tout cela, quelques tours de magie et une interactivité avec le public pleine d'humour et de bonne humeur, amenèrent force rires et applaudissements.

Les enfants clôturèrent la représentation en chantant les traditionnels « Mon beau sapin et Petit Papa Noël ». Père Noël qui arriva enfin et distribua à chacun de jolis cadeaux.

Tous les convives ont ensuite dégusté et apprécié les savoureuses bûches, fouaces, friandises, mandarines, boissons chaudes ou froides qui furent servies.

L'après-midi prit fin, et tout le monde se sépara ravi de ce bon moment de convivialité, en se disant à l'année prochaine, encore plus nombreux.

Toute l'équipe du CCAS, souhaite à tous une bonne et heureuse année 2016 !

Claudine FABREGUETTES



COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie au monument aux morts de Cornus s'est déroulée le dimanche 8 novembre 2015 sous un soleil printanier. A l'issue de cette cérémonie, un apéritif a été servi à la salle de la mairie.

Une gerbe a été déposée le mercredi 11 novembre à Canals.



Cérémonie Cornus.

ETAT CIVIL

NAISSANCE :

Alexi Maxime VINET DUENAS né à Montpellier le 2 août 2015 de Maxime VINET et de Diana DUENAS SANCHEZ domiciliés Résidence la Parrô 12540 Cornus. Félicitations aux heureux parents et grands-parents.

MARIAGE :

Le 19 septembre 2015 à Cornus de Sébastien BALDET et de Magali LADET domiciliés à Brens (81). Meilleurs vœux de bonheur aux jeunes mariés.

DECES :

Le 16 juillet 2015 à Puylaurens (81) de Geneviève BOURRILHON veuve BOUSSAGUET.

Le 31 août 2015 à Montpellier (34) de Gérard GIL.

Le 24 octobre 2015, à Toulouse de Jean-Marie MONTEILS.

Le 25 octobre 2015 à Béziers (34) de Alain MARC, domicilié Route de St-Affrique à Cornus.

Toutes nos condoléances aux familles en deuil.

LES FESTIVITES DE L'ETE SE SONT BIEN DEROULEES

Le premier marché de pays s'est déroulé le 13 juillet au soir dans le centre du village : le beau temps était cette année au rendez-vous.

Le lendemain, toutes les associations du village ont organisé un vide-greniers à Ladoux qui a rassemblé de nombreux exposants. Des jeux divers pour les enfants et un concours de pétanque ont animé l'après-midi, cette journée s'est achevée par un apéritif offert par les commerçants du village.

Les deux autres marchés de pays ont eu lieu les 4 et 17 août et comme les années précédentes le dernier marché a battu un record d'affluence.

Cette année, tous les mercredis à compter du 15 juillet et jusqu'à fin août, des concours de pétanque ont eu lieu pour le plus grand plaisir de tous nos amis boulistes « cornussols » ou d'ailleurs.

L'équipe d'animation de la commune et les bénévoles vous donnent rendez-vous l'année prochaine.

SOIREE SPECTACLE AVEC DANIEL VILLANOVA

Cette année cinq associations de la commune (Le Club du Bel Automne, l'ADAC, le Comité des Fêtes, l'AFR et le Chardon Bleu) ont décidé d'organiser une soirée dans le courant du mois de novembre : c'est l'humoriste fort connu dans la Région, Daniel VILLANOVA, qui est venu présenter un condensé de ses spectacles intitulé « les 4 saisons ».

Ce spectacle a connu un franc succès, une expérience à renouveler.

Serge Jayet, Nicolas Lavielle et Gérard Paul

